

# Fiche signalétique

Date d'émission : 09-nov.-2016

Date de révision : 21-nov.-2016

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Mousemilk Penetrating Oil (Green)

### Autres moyens d'identification

**Numéro de la feuille de données de sécurité** WWF-001-CA-FR

**Synonymes** Aucun

**N° ID/ONU** UN1993

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Traitement de l'huile: Pénétration et prévention de la rouille et de la corrosion

**Utilisations contre-indiquées** Peut endommager certains produits en caoutchouc

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

Aviall Services, Inc.  
7425 Tranmere Drive  
Mississauga, ON L5S1L4

#### Numéros de téléphone d'urgence

**Numéro de téléphone du fournisseur initial** 905-676-1695

**Nombre d'appel d'urgence** INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)  
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Fabricant  
Worldwide Filter Inc.  
1689 Abram Court  
San Leandro, Ca 94577 USA  
1-510-483-5122  
www.mousemilk.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aspect** Liquide incolore à ambre clair

**État physique** Liquide

**Odeur** Doux Piquant

### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

### **Éléments d'étiquetage**

#### **Mot indicateur**

**Danger**

#### **Mentions de danger**

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs très inflammables



#### **Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Use explosion-proof electrical/ ventilating / lighting / equipment

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

#### **Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	51	-	-
Toluene	108-88-3	39	-	-
Isopropyl Alcohol	67-63-0	6	-	-
Methylisobutyl ketone	108-10-1	4	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

##### Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

##### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Call a poison center or doctor/physician if you feel unwell.

##### Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Donner de grandes quantités d'eau à boire.

#### Symptômes et effets les plus importants

##### Symptômes

Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. May be fatal if swallowed and enters

airways. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Agents extincteurs appropriés** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Sable sec. Mousse.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser d'eau.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Liquide et vapeurs très inflammables.

#### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Keep unprotected persons away.

#### **Précautions pour le protection de l'environnement**

**Précautions pour le protection de l'environnement** Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques.

#### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec du liant liquide (sable, diatomite, liant acide, liant universel, sciure). Do not flush with water or aqueous cleansing agents.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

**Référence à d'autres sections** Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation sans danger. Voir la section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

### **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans

un endroit bien ventilé. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Use explosion-proof electrical/ventilating / lighting / equipment. Use non-sparking tools. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Toluene 108-88-3	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 20 ppm Adverse reproductive effect	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m <sup>3</sup> Skin
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m <sup>3</sup>
Methylisobutyl ketone 108-10-1	TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m <sup>3</sup> STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m <sup>3</sup> STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m <sup>3</sup>

### **Contrôles techniques appropriés**

#### **Mesures d'ingénierie**

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

#### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

#### **Protection de la peau et du corps**

Porter des gants de protection.

#### **Protection respiratoire**

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil de filtre respiratoire. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un dispositif de protection respiratoire indépendant de l'air en circulation.

#### **Considérations générales sur l'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide incolore à ambre clair
<b>Couleur</b>	Ambre incolore à léger
<b>Odeur</b>	Doux Piquant
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Non déterminé	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	111 °C / 231 °F	
<b>Point d'éclair</b>	>4 °C / >39 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	1.9 g/cm3	(n-BuAc=1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquide - Sans objet	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Non déterminé	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Non déterminé	
<b>Pression de vapeur</b>	29 hPa	@ 20°C (68°F)
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité relative</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non miscible Difficile à mélanger	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b><u>Autres informations</u></b>		
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Teneur en COV (%)</b>	394 g/L	
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Renseignements sur le produit**

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

**Mesures numériques de la toxicité****Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETAmél (orale)</b> mg/kg	2,434.00
<b>ETAmél (cutané)</b> mg/kg	8,084.00
<b>ETAmél (inhalation- poussière/brouillard)</b> mg/l	3.40

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Toluene 108-88-3	= 2600 mg/kg ( Rat )	= 12000 mg/kg ( Rabbit )	= 12.5 mg/L ( Rat ) 4 h
Isopropyl Alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg ( Rat )	= 4059 mg/kg ( Rabbit )	= 72600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Methylisobutyl ketone 108-10-1	= 2080 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 8.2 mg/L ( Rat ) 4 h

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic 64742-53-6	A2	Group 1	Known	X
Toluene 108-88-3	-	Group 3	-	-
Isopropyl Alcohol 67-63-0	-	Group 3	-	X
Methylisobutyl ketone 108-10-1	A3	Group 2B	-	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérigène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

**NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérogène connu

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.**STOT - exposition unique** Peut provoquer somnolence ou vertiges.**STOT - exposition répétée** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Pétroleum distillates, hydrotreated light naphthenic 64742-53-6	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Toluene 108-88-3	12.5: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 433: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	15.22 - 19.05: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 50.87 - 70.34: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 11.0 - 15.0: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 54: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 static 5.89 - 7.81: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 12.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 14.1 - 17.16: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 28.2: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	EC50 = 19.7 mg/L 30 min	5.46 - 9.83: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 11.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Isopropyl Alcohol 67-63-0	1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Methylisobutyl ketone 108-10-1	400: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	496 - 514: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	EC50 = 79.6 mg/L 5 min	170: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.



**Bioaccumulation**                      Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de répartition
Toluene 108-88-3	2.7
Isopropyl Alcohol 67-63-0	0.05
Methylisobutyl ketone 108-10-1	1.19

**Autres effets nocifs**                      Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                      Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### DOT

**N° ID/ONU**                      UN1993  
**Nom officiel d'expédition**                      Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)  
**Classe de danger**                      3  
**Groupe d'emballage**                      II

#### TMD

**N° ID/ONU**                      UN1993  
**Nom officiel d'expédition**                      Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)  
**Classe de danger**                      3  
**Groupe d'emballage**                      II

#### IATA

**N° ID/ONU**                      UN1993  
**Nom officiel d'expédition**                      Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)  
**Classe de danger**                      3  
**Groupe d'emballage**                      II

#### IMDG

**N° ID/ONU**                      UN1993  
**Nom officiel d'expédition**                      Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)  
**Classe de danger**                      3  
**Groupe d'emballage**                      II

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic	X	X	X		X	Present	X	X
Toluene	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Isopropyl Alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Methylisobutyl ketone	X	X	X	Present	X	Present	X	X

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

<b>16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION</b>
--

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
<b>Date d'émission :</b>	09-nov.-2016

**Date de révision :** 21-nov.-2016

**Note de révision:** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**